



Communiqué de presse

Entzheim, le 23 juillet 2018

Création du conseil d'administration OCPI

Une coopération européenne pour favoriser l'itinérance de la recharge du véhicule électrique

Freshmile est fier d'annoncer la création du premier conseil d'administration OCPI. Ce conseil se consacrera dans les 12 prochains mois à créer une organisation formelle pour l'itinérance du véhicule électrique par le protocole OCPI (Open Charge Point Interface). Après cette phase initiale, un nouveau conseil d'administration sera élu en 2019. La coopération a été confirmée par une lettre d'intention signée par toutes les parties concernées à Amsterdam au mois de juillet.

Des partenaires européens partageant une ambition commune

Le nouveau conseil est composé des membres suivants : Allego, E.on, EVBox, Freshmile, Gireve, Plugsurfing et le porteur de l'initiative, NKL (Plateforme néerlandaise de connaissance pour les infrastructures de charge). Ces partenaires européens s'engagent à mutualiser leur expertise pour cette initiative, grâce à leur expérience et leur connaissance étendue de la mobilité électrique. Ils partagent le but commun d'accélérer l'itinérance du véhicule électrique d'une manière durable, en promouvant l'utilisation du protocole ouvert et indépendant OCPI. C'est une brique essentielle du déploiement de la mobilité électrique en Europe et de la création d'un marché unique pour les conducteurs de véhicules électriques et les services de mobilité.

Support et promotion du protocole ouvert OCPI

Le conseil d'administration d'OCPI soutient le développement et la promotion du protocole OCPI pour en faire le protocole de référence des échanges «peer-to-peer» et des échanges entre opérateurs et plateformes d'itinérance. Dans les prochains mois, les efforts seront consacrés au développement d'une organisation de gestion, à la mise en place d'une structure associative et au développement d'un cadre légal assurant le fait qu'OCPI restera un protocole gratuit sans redevance d'utilisation. Cela garantira l'utilisation la plus large d'OCPI et son développement coordonné, ce qui facilitera la mise en place de l'itinérance des services de mobilité électrique, notamment entre les pays.

À propos de Freshmile et d'OCPI

Freshmile est un pionnier de l'interopérabilité :

- Premier opérateur de charge indépendant en France
- Premier opérateur français à avoir proposé un parcours utilisateur sans inscription préalable à la borne
- Premier opérateur à avoir proposé le lancement d'une charge à la demande sans forcer le téléchargement d'application ou le partage de données personnelles
- Premier opérateur français présent en Allemagne
- Premier opérateur à exploiter des réseaux de bornes transfrontaliers

Il est naturel pour Freshmile de soutenir le développement le plus ouvert de l'interopérabilité des réseaux de charge. Grâce à la richesse des échanges de services qu'il permet, le protocole OCPI représente la réponse dont l'Europe avait besoin pour décloisonner ses marchés de la mobilité électrique.

À propos d'OCPI

OCPI a démarré en 2014 en tant qu'initiative de quelques entreprises leaders de la mobilité électrique. Le développement d'OCPI a été cofinancé par les projets evRoaming4EU et ECISS, qui ont respectivement reçu des subventions européennes et néerlandaises. Ces projets ont été coordonnés par NKL aux Pays-Bas. Les activités et les décisions relatives au développement d'OCPI et de son organisation de gestion respecteront les objectifs et les conditions définis dans ces deux projets.

À propos de Freshmile

Freshmile est le premier opérateur de charge indépendant en France. Créé en 2010 à Strasbourg et allié depuis 2016 au groupe Caisse des Dépôts, premier investisseur institutionnel français, Freshmile est aujourd'hui un acteur majeur de la charge du véhicule électrique, employant 25 personnes dont le savoir-faire est unique.

Freshmile est opérateur d'infrastructure, exploitant des milliers de points de charge pour le compte d'aménageurs publics et privés, gérant tous les aspects techniques depuis la disponibilité jusqu'à la tarification et au suivi des sessions de charge. En même temps, Freshmile est opérateur de mobilité : des milliers d'automobilistes, particuliers comme professionnels utilisent les services de l'entreprise pour se charger à domicile, au travail, en ville, en France comme à l'étranger. La particularité de Freshmile tient dans la combinaison des deux compétences complémentaires d'opérateur d'infrastructure et d'opérateur de mobilité.